
Club Nautique de Sherbrooke

2255 rue de la pointe
Sherbrooke, 819-821-5835
Canoë-kayak

Code d'éthique du parent

2019

Reconnaissance que:

Le sport possède un formidable potentiel comme contribution à la santé, à l'équilibre et au développement de la personne;

le bien-être et l'épanouissement de mon enfant constituent une priorité située bien au-delà de la performance et de la victoire sportive.

À titre de parent de jeune sportif, mon propos et mon comportement démontre que:

- **Je comprends que mon enfant exerce un sport pour son plaisir et non pour le mien.**
- **Je considère la victoire comme un des plaisirs du sport, je dédramatise la défaite et je reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.**
- **Je respecte les entraîneurs et leur travail.**
- **Je comprends la tâche difficile des officiels et je respect leurs décisions.**
- **Je reconnais les bonnes performances de mon enfant comme celles des autres compétiteurs.**
- **J'accepte les limites de mon enfant et je ne projette pas d'ambition démesurée sur lui**

-
- **Je m'efforce de connaître les règles du sport pour éviter que l'ignorance ne biaise mon jugement envers les décisions des entraîneurs et des officiels.**
 - **Je ne vois pas les enfants sportifs comme des adultes sportifs en miniature.**
 - **J'inculque à mon enfant des valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté.**
 - **Je ne tolère ni n'encourage la violence physique ou psychologique.**
 - **J'encourage mon enfant à développer ses habiletés et son esprit sportif.**
 - **Je comprends que tous les enfants sont différents et je prône moi-même et auprès de mon enfant l'inclusion pour tous dans le sport.**
 - **Encourager leurs enfants par leur exemple à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité ni violence.**

Mon enfant et le sport. Le plaisir d'abord!

Basé sur: Code d'éthique du parent, Éducation, Loisir et Sport, Québec